UN CONSEILLER DE PHILIPPE LE BEL ENGUERRAN DE MARIGNY

PAR JEAN FAVIER

INTRODUCTION BIBLIOGRAPHIE — SOURCES

PREMIÈRE PARTIE ENGUERRAN, SEIGNEUR DE MARIGNY

CHAPITRE PREMIER

LA FAMILLE ET L'HOMME.

La famille de Marigny. — Enguerran était fils d'un chevalier et arrièrepetit-fils d'Hugues Le Portier, gardien du château ducal de Lyons-la-Forêt.

L'homme et sa vie privée. — Né vers 1280, Enguerran épousa Jeanne de Saint-Martin, filleule de la reine Jeanne de Navarre, puis, vers 1301, Alips de Mons. Marigny ne fut pas un légiste, mais les contemporains ont vanté son habileté, son éloquence, sa persuasion Son train de vie devint princier : résidences nombreuses, clercs, chapelains, bailli, privilèges canoniques.

Enguerran et ses proches. — Les mariages de ses enfants servirent son ambition et sa fortune. Ses parents et amis reçurent des fonctions officielles et des bénéfices, notamment ses frères Philippe, évêque de Cambrai, puis archevêque de Sens, et Jean, évêque de Beauvais.

CHAPITRE II

LA FORTUNE.

La constitution du domaine. — Autour de son patrimoine en Vexin et du fief de Longueville, don du roi, Marigny accrut son bien entre 1307 et

1312 et réunit les deux parties du Vexin et du Pays de Caux. Ses fiefs, qui s'étendaient de Montivilliers à Dieppe et à Gisors, furent regroupés, en 1313, en quatre grands fiefs, dont la baronnie de Marigny.

Structure du domaine. — Peu de dons, quelques achats et surtout des terres et droits pris à fiefferme, c'est-à-dire à rente, du roi. Ce sont des assignations de rentes achetées, mais avec propriété des biens.

Les revenus d'Enguerran de Marigny. — Le domaine comportait, en 1314, des rentes en nature et en espèces, des droits, des marchés, moulins et pêcheries, des terres, prés et bois, valant au total 10.293 l. t. de rente. Avec 3.224 l. de rentes non assignées et le rapport de ses fonctions, les revenus d'Enguerran se montaient à 14.600 l. t., chiffre très élevé qui ne tient cependant pas compte des opérations particulières d'Enguerran et de son « marchand », le Lucquois Thote Guy.

Marigny bâtisseur. — Il acheta des maisons contiguës, près du Louvre. Il fit construire les châteaux du Plessis et de Mainneville, en Vexin, et fonda une collégiale à Écouis. Mécène par ambition, il prit un architecte et des sculpteurs de premier ordre.

DEUXIÈME PARTIE LES AFFAIRES INTÉRIEURES

CHAPITRE III

LA CARRIÈRE DE MARIGNY.

Les débuts d'Enguerran de Marigny. — Vers 1298-1300, il était panetier de la reine, dont il demeura le conseiller et l'ami. Il accomplit une mission en Flandre en 1302 et devint chambellan du roi en 1304.

Causes de l'ascension. — Enguerran fut aidé par ses cousins, l'archevêque de Rouen, Guillaume de Flavacourt, et le confesseur du roi, Nicolas de Fréauville.

Nature et extension du pouvoir de Marigny. — Critique des témoignages : les plus élogieux sont contemporains ; pas de légende posthume.

CHAPITRE IV

L'HÔTEL DU ROI.

L'Hôtel et la Chambre du roi. — Composition et direction. Les chambellans (famille des Bouville et des Chambly) étendent leur autorité de la Chambre à l'Hôtel. Marigny est le principal des chambellans dès 1308.

Les finances de l'Hôtel. — Chacun ordonne les dépenses relatives aux

affaires de sa compétence. Marigny confirme sa mainmise : le clerc chargé des comptes de la Chambre est son propre clerc, Michel de Bourdenay. Marigny siège à la Chambre aux deniers.

Marigny, chambellan du roi. — Il assure son influence par sa présence continuelle auprès du roi (il est, en outre, châtelain du Louvre), s'occupe des fournitures et des gens de l'Hôtel, assiste aux prestations de serment. Il dirige l'achèvement du palais de la Cité entre 1308 et 1313.

CHAPITRE V

LES AFFAIRES DU ROYAUME.

Les actes « per dominum Ingerranum ». — Répartition chronologique, objets, destinataires, notaires.

Le domaine royal. — Première extension des pouvoirs du chambellan : dons et assignations (nouveaux acquêts), règlements successoraux au profit du roi (Marche, Angoulême, châteaux en Périgord, en Auvergne, en Roussillon). Rôle dans la restriction aux mâles de l'hérédité du comté de Poitiers (1314).

La mainmise sur les affaires financières (1305-1312). — Marigny met en place un personnel financier à ses ordres, souvent confondu avec son propre personnel (M. de Bourdenay, G. de Briançon, Thote Guy). Il n'a aucune responsabilité dans les mutations monétaires. Il siège aux échiquiers de Rouen et participe à diverses mesures d'exécution, mais ne dirige rien.

La direction des finances royales (1313-1314). — Conséquence du rôle diplomatique d'Enguerran; il partage avec le roi seul la connaissance de l'état des trésors et l'ordonnancement des dépenses. Son avis balance celui du Conseil. Il refuse des crédits au pape et en obtient un prêt. Il provoque lui-même une vérification des comptes.

Rôle de Marigny dans les affaires intérieures. — Apogée en 1313-1314.

TROISIÈME PARTIE LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

CHAPITRE VI

L'ANGLETERRE, L'ARTOIS ET LES FLAMANDS.

Les relations avec la comtesse Mahaut. — Correspondance et cadeaux. Aide contre Robert d'Artois, questions financières, dot de Blanche, péage de Bapaume et procès des marchands d'Ypres. Brouille en 1313-1314.

Édouard II et Marigny. — Conseiller et créancier d'Édouard II, Marigny a d'importants intérêts en Angleterre où il protège le commerce d'Ypres.

CHAPITRE VII

LES AFFAIRES PONTIFICALES JUSQU'EN 1312.

Les affaires religieuses avant 1310. — Sauf à Poitiers, en 1308, au procès de Guichard de Troyes et pour la nomination de son frère au siège de Sens, Enguerran s'occupe surtout des affaires en relation avec celles de Flandre. Faveur personnelle, privilèges nombreux, rose d'or.

Les rapports avec Henri VII. — Pour obtenir l'aide de Clément V contre les Flamands et contre Henri VII, Marigny fait abandonner le procès contre Boniface VIII. Par ses manœuvres, en 1311 (mission pontificale en Italie, menace d'alliance avec les villes guelfes, couronnement retardé), il réussit à faire ratifier par Henri VII le traité de juin 1310.

Le concile de Vienne. — Marigny dirige les négociations en mars-avril 1312. Il fait attribuer les biens du Temple à l'Hôpital, d'accord avec Charles de Valois contre le roi, le Conseil et les cardinaux. Il reste à Vienne pour éviter un revirement du pape et s'occupe de la dévolution en Angleterre.

CHAPITRE VIII

LA POLITIQUE FLAMANDE.

La prise en main des affaires flamandes. — Affaires secondaires, missions à Tournai pour imposer Jacques de Ghistelles (1309) et auprès du pape pour faire réserver au roi l'absolution des Flamands révoltés (1310), en vain.

Les conférences de Tournai. — Chef de la mission française, Marigny a des pouvoirs très étendus. Vaines négociations avec Louis de Nevers, en août 1311. Conférence du 13 septembre : harangue de Marigny, prolongation des trêves entre la Flandre et le Hainaut. Conférence du 15 octobre : le comte fait défaut et Marigny le cite. Il pacifie et réorganise la commune de Douai.

Le transport de Flandre. — Marigny participe au jugement par contumace de Louis de Nevers. Il prépare le traité de Pontoise (11 juillet 1312).

CHAPITRE IX

L'APOGÉE DE LA POLITIQUE DE MARIGNY.

Marigny, principal conseiller du roi (1313). — Marigny n'a pas de rôle de premier plan, mais, avec une compétence étendue, il aide le roi à gouverner.

Le conclave et l'ost de 1314. — Souplesse à l'égard des villes flamandes.

Ne pouvant éviter la guerre, Marigny compte négocier ensuite, mais, voulant aller assurer l'élection de son cousin Nicolas de Fréauville, que l'on donne comme probable, il arrête l'ost. Conventions de Marquette (septembre 1314).

La part de Marigny dans la politique extérieure de Philippe le Bel. — Souvent déterminée par les nécessités financières. Politique personnelle à la fin, lorsque sa compétence s'est étendue à presque toutes les affaires.

QUATRIÈME PARTIE

LA CHUTE

CHAPITRE X

LES CAUSES DE LA CHUTE.

Les ennemis de Marigny. — Jalousie des grands et motifs particuliers. La prééminence politique du chambellan vexe Charles de Valois.

L'impopularité. — Souvent mal fondée (monnaies, trahison, sorcellerie), elle a des causes réelles : impôts, népotisme, emprise sur le roi.

La mort du roi. — Marigny perd son influence, mais non ses fonctions.

CHAPITRE XI

LE PROCÈS.

L'enquête sur la gestion financière. — Approuvé en janvier par ses adversaires eux-mêmes, Marigny est arrêté le 11 mars 1315, après une dispute au Conseil où Charles de Valois l'a provoqué.

Le procès. — Le procès sur le fond (15 mars) échoue. Charles de Valois s'oppose à l'exil de Marigny, qui est alors accusé de sorcellerie et condamné (26 avril).

Exécution. — Marigny est pendu le 30 avril 1315 et n'est retiré du gibet qu'en 1317. Ses biens sont attribués aux parents du roi, notamment à Charles de Valois. Alips de Mons passe dix ans en prison.

CHAPITRE XII

LA MÉMOIRE D'ENGUERRAN DE MARIGNY.

CONCLUSION

APPENDICES

- I. Itinéraire d'Enguerran de Marigny.
- II. Les actes d'Enguerran de Marigny. Étude diplomatique et édition.
- III. Actes royaux commandés par Marigny.
- IV. Pièces justificatives diverses.
- V. Le cartulaire de Marigny. Étude et inventaire analytique.

INDEX

TABLES